

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 7 novembre 2013, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire suppléant M. François Séguin.

Le maire et les conseillers des districts 1, 3 et 4 ne siègent pas puisqu'ils ne sont pas encore assermentés.

Sont également présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

13-11-1053 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 7 novembre 2013 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination / Maire suppléant
3. Entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 1432 / Mesure disciplinaire / Autorisation de signature
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

13-11-1054 NOMINATION / MAIRE SUPPLÉANT

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE M. François Séguin soit désigné maire suppléant aux fins de la présente séance extraordinaire.

« ADOPTÉE »

13-11-1055 ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – SECTION LOCALE 1432 / MESURE DISCIPLINAIRE / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT les manquements de nature disciplinaire commis par le salarié n° 203 dans l'exercice de ses fonctions;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise M. Guy Pilon, maire, M^{me} Manon Bernard, directrice générale, M. Marc Côté, chef de division - Technique, et M^{me} Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines, à signer, pour et au nom de la Ville, l'Entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 1432, relativement à la mesure disciplinaire imposée au dit salarié;

QU'à la suite de la signature de cette entente, la directrice générale, la directrice du Service des ressources humaines, le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, le chef de division – Technique, le trésorier et tout autre service ou salarié concerné soient instruits d'appliquer ladite Entente selon les termes et conditions qui y sont énoncés;

QUE la Ville autorise les représentants de l'employeur à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer le salarié de la présente résolution.

« ADOPTÉE »

13-11-1056 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

13-11-1057 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 32 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

François Séguin, maire suppléant

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier